

21 novembre 2026

FICHE D'INSCRIPTION POUR LES EXPOSANTS

IMPORTANT :

Les puces des couturières et des loisirs créatifs, c'est une braderie spécialisée où l'on trouve à petits prix : tissus, laines, mercerie, patrons, boutons, perles, cuirs, fournitures, accessoires, broderie et matériels de loisirs créatifs. Les vendeurs de produits non finis sont priorités.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'annuler toute inscription qui, à leur avis, serait à même de troubler le bon ordre ou la moralité de cette manifestation sans qu'il ne soit réclamé d'indemnités de toute sorte.

nombre max d'exposants 40

NOM et prénom :

Adresse :

Code postal : COMMUNE :

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite vendre :

Accessoires de couture

je réserve 1 table de 2,00m avec chaises

Accessoires de loisirs créatifs

TARIFS :

adhérent Espac'yon

▪ 4 € si adhérent

NON adhérent Espac'yon

▪ 6 € si non adhérent

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 15 septembre 2026 jusqu'au dimanche 15 novembre 2026.

Le règlement, en espèces ou chèque libellé à l'ordre d'Espace'Yon, est à effectuer accompagné de la fiche d'inscription dûment complétée et signée et d'une copie de la carte d'identité soit :

- par voie postale à l'attention d'Espace'yon, 20 rue du Vieux Bourg 85170 DOMPIERRE SUR YON
- sur place aux horaires d'ouverture d'Espace'yon
- par virement et téléversement sur la page Helloasso dédiée à l'évènement.

DROIT IMAGE

En participant à cette manifestation, j'accepte que des photos ou vidéos prises pendant la manifestation soient utilisées à des fins de communication (site Internet d'Espace'yon, réseaux sociaux...)

REGLEMENT :

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance du règlement au verso et accepte les conditions de celui-ci

pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre par mail contact@espaceyon.fr ou par téléphone au 02 51 07 59 14.

Date : Signature

21 novembre 2026

REGLEMENT

Article 1 :

Cette manifestation est organisée par l'atelier couture du centre socioculturel Espac'yon, le samedi 21 novembre 2026, de 9h30 à 17h00, à la **salle Magaud**, 8, rue du Moulin - 85170 DOMPIERRE SUR YON. Le nombre maximum d'exposants est fixé à 40.

Article 2 :

L'accueil des exposants débute à 8h30 et celui des visiteurs à 9h30. L'accueil des visiteurs se termine à 17h.

L'exposant est responsable de son stand et s'engage à rester présent pendant toute la durée de la manifestation. Il devra laisser son stand dans le meilleur état de propreté possible.

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables notamment en cas de perte, de vol ou autres détériorations.

Article 3 :

Cette manifestation est uniquement réservée à toutes personnes (hors grossistes) proposant à la vente des tissus, de la laine, des boutons, des accessoires de couture et de loisirs créatifs. Les vendeurs de produits non finis seront priorisés. **Il est interdit de vendre des photocopies de patrons, seuls les originaux peuvent être vendus.** Le prix de chaque article doit être clairement indiqué.

Les bulletins d'inscription devront être dûment remplis accompagnés du règlement de l'emplacement et d'une copie d'une pièce d'identité et transmis soit sur la page dédiée aux puces couturières depuis la plateforme HelloAsso, soit par voie postale à Espac'Yon, 20 rue du Vieux Bourg, 85170 DOMPIERRE SUR YON, soit sur place aux horaires d'ouverture d'Espac'yon,

1 table de 2,00 m = 4 € si adhérent / 6 € non adhérent

Les réservations, dans la mesure des places disponibles, seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Article 4 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure. Les frais d'inscription seront entièrement remboursés dans ce cas. Aucune réclamation, indemnisation ou compensation ne pourra être réclamée par l'exposant s'il ne se présente pas à la manifestation.

Article 5 :

La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Tout exposant ne respectant pas cette réglementation sera prié de quitter les lieux sans qu'il puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Café, thé offert / vente de parts de gâteaux.